

Déclaration de décès

Publié le 10 octobre 2022



Ok



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

[Accueil particuliers](#) > [Famille – Scolarité](#) > [Déclaration de décès, obsèques et sépulture](#) > [Déclaration de décès](#)

Fiche pratique

Déclaration de décès

Vérifié le 09/10/2026 – Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La déclaration d'un décès en mairie est une démarche obligatoire. En cas de décès à l'hôpital ou en maison de retraite, c'est à l'établissement de s'en occuper. Les règles sont différentes en cas de décès à domicile ou sur la voie publique. Nous vous indiquons les informations à connaître.

Quelle est votre situation ?

Quel est le lieu du décès ?

Décès à l'hôpital ou en maison de retraite

Décès à l'hôpital ou en maison de retraite

Décès à domicile

Décès à domicile

Décès sur la voie publique

Décès sur la voie publique

À la suite d'un décès, les 2 documents suivants doivent être établis :

- Certificat de décès (numérique ou éventuellement papier) par certains professionnels de santé
- Déclaration de décès par [l'officier d'état civil](#) de la commune du décès.

Le certificat de décès est obligatoirement établi sur support électronique quand le décès survient dans un établissement de santé (public ou privé) ou un établissement médico-social ([Ehpad](#), etc.).

À partir du 1er janvier 2027, toute commune doit pouvoir recevoir le certificat de décès sous forme dématérialisée.

À noter

Quand la déclaration de décès a été établie, vous pouvez obtenir des actes de décès auprès du bureau d'état civil de la commune du décès.

Textes de référence



- [Code civil : articles 78 à 92](#) 

Acte de décès

- [Code général des collectivités territoriales : articles L2223-38 à L2223-42](#) 

Certificat de décès (article L2223-42)

- [Code général des collectivités territoriales : articles R2213-15 à R2213-20](#) 

Opérations consécutives au décès

- [Décret n° 2025-371 du 22 avril 2025 relatif aux conditions de l'établissement des certificats de décès par les infirmiers diplômés d'Etat](#) 

Conditions de l'établissement d'un certificat de décès par un infirmier

- [Arrêté du 12 juillet 2017 fixant les listes des infections transmissibles prescrivant ou portant interdiction de certaines opérations funéraires](#) 

- [Arrêté du 13 août 2026 relatif à la notice d'information définie à l'article R. 2223-24-1 du code général des collectivités territoriales](#) 

- [Instruction générale relative à l'état civil \(lgrec\) du 11 mai 1999 – Annexe](#) 

Paragraphe n°423

Services en ligne et formulaires



- [Informer le propriétaire du décès du locataire](#)

Modèle de document

Questions ? Réponses !

- [Que faire en cas de désaccord sur l'organisation des funérailles ?](#)
- [Qui doit payer les frais d'obsèques ?](#)
- [Comment prouver que l'on est héritier d'une succession \(attestation, acte de notoriété\) ?](#)
- [Que faire en cas de décès d'un proche à l'étranger ?](#)

Pour en savoir plus

- [Modèles de certificat de décès](#) 

Legifrance

- [Site d'information sur les cimetières de France](#) 

Ministère chargé de l'économie

© [Direction de l'information légale et administrative](#)

Contact

Service affaires générales

-

[42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)



- [01 46 15 08 60](tel:0146150860)
- [Nous écrire](#)